

NADÈGE AZZAZ

Votre **Conseillère régionale**

Conseillère municipale de Châtillon

Madame la Directrice,
Madame l'Inspectrice,
Monsieur le Directeur de Cabinet,

J'ai été saisie par de nombreux parents d'élèves de Châtillon des projets de fermeture de classes à la rentrée prochaine.

Les contraintes qui pèsent sur l'Education Nationale pour ajuster les affectations aux effectifs sont évidemment compréhensibles.

Néanmoins, concernant Châtillon, il est impératif que vous puissiez disposer des éléments chiffrés stabilisés.

En effet, notre ville a connu une augmentation de près de 6000 habitants en 5 ans et de nombreux programmes immobiliers sont en cours et seront livrés prochainement.

Après la fermeture de deux classes l'année dernière sur Châtillon, la fermeture de nouvelles classes entraînerait mécaniquement une hausse de la moyenne d'enfants par classe déjà élevée.

Concernant l'école des Sablons pour laquelle une fermeture de classe élémentaire semble projetée, deux projets d'envergure qui dépendent de cette sectorisation seront livrés courant 2019 :

- La Tour Biret située au 65 avenue Division Leclerc avec 46 logements projetés,
- villa Mélody située au 49-53 avenue Division Leclerc avec 25 logements projetés.

Il n'est ainsi pas possible en l'état de connaître définitivement les inscriptions effectives à la rentrée 2019.

Par ailleurs, même en l'état des projections, si une fermeture de classes devait intervenir cela entraînerait des effectifs de 29 élèves par classe, effectif élevé qui contribuerait à la dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Aux vues des éléments précités, je vous remercie de bien vouloir reconsidérer votre décision de fermeture d'une classe élémentaire concernant l'école des Sablons et de me tenir informée des suites données.

Cordialement,

Nadège AZZAZ
Conseillère régionale d'Île-de-France
Conseillère municipale de Châtillon